

## **COMMUNE D'ALLONDRELLE-LA-MALMAISON**

### **Conseil Municipal en date du 17 février 2012**

**Réuni sous la présidence de M. MARIEMBERG Jean-François MAIRE,**

**Etaient présents** M.M. : MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric adjoint aux finances par procuration à PETRUZZELLI Nicolas, BOUS Xavier adjoint aux travaux, BLANCHETETE Daniel adjoint à l'environnement, Mmes BROUTIN Claudine adjointe aux affaires sociales, LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MM. BUDIN Eric, ARNOULD Jacques, DEPIESSE Alain, MONIOT Gérard, PETRUZZELLI Nicolas, PEIXOTO Pascal.

**Absents excusés** : MM. CAPART François et BLANCHETETE Gilbert.

#### **1. Compte administratif et compte de gestion de la Commune.**

Le compte administratif de la commune et le compte de gestion se présentent comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	275 394, 45 €	143 154, 01 €
Dépenses	226 854, 47 €	123 932, 29 €
Résultat excédentaire	48 539, 98 €	19 221, 72 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces deux comptes.

Le maire est sorti au moment du vote.

#### **2. Compte administratif et compte de gestion du service des eaux et de l'assainissement.**

Le compte administratif du service des eaux et le compte de gestion se présentent comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	76 178, 46 €	131 750, 18 €
Dépenses	67 422, 07 €	66 914, 54 €
Résultat excédentaire	8 756, 39 €	64 835, 64 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces deux comptes.

Le maire est sorti au moment du vote.

#### **3. O.N.F. – travaux d'entretien 2012.**

Le maire présente la proposition de travaux d'entretien en forêt communale suggérée par l'ONF pour 2012. Il s'agit d'une part de réaliser des cloisonnements sur les parcelles 24 et 26 pour 2 000, 00 € HT et d'autre part, de dégager des régénérations naturelles dans la parcelle 27 pour 4 600, 00 € HT ;

A l'unanimité, le conseil accepte ces travaux. Les crédits seront prévus au budget primitif 2012.

#### ***4. Location de la salle au Comité d'entreprise.***

Le maire informe le Conseil, de la demande faite par le comité d'entreprise Lorraine Tube de Réhon. En effet, le comité d'entreprise réalise à ses frais le tirage sur papier du petit journal communal. Or, le comité loue chaque année, la salle polyvalente. Le comité souhaite que la commune accepte de faire un geste sur la location. Le maire propose, en contrepartie d'une édition couleur du petit journal, une mise à disposition de la salle à titre gratuit (location, électricité, gaz). A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition.

#### ***5. Vote du Compte administratif et du compte de gestion du CCAS.***

Le compte administratif du C.C.A.S. et le compte de gestion 2010 se présentent comme suit :

	<b>Fonctionnement</b>
Recettes	150.54 €
Dépenses	0.00 €
Résultat excédentaire	150.54 €

Le conseil d'administration adopte, à l'unanimité, ces deux comptes.

Le Président est sorti au moment du vote.

#### ***Information au conseil***

Recrutement d'un nouvel employé communal.

Le maire informe le Conseil qu'il a adressé à Pôle Emploi un courrier sollicitant ce service en vue du recrutement d'un agent chargé des espaces verts et ayant des compétences en maçonnerie, plâtre, peinture, ... Des connaissances en électricité seraient également appréciées.

Une commission sera chargée de sélectionner le candidat. La lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae servira de base à l'entretien de sélection.

Le maire,

JF MARIEMBERG